



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 26 octobre 2021

N°1598

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Appel à projets (AAP) dédié au développement d'applications 5G : le Gouvernement annonce trois premiers projets à fort impact environnemental et ou social

L'appel à projets visant à soutenir le développement d'applications innovantes de la 5G, lancé en septembre 2020 dans le cadre du plan France Relance, a déjà permis de soutenir 16 projets d'applications industrielles dans le domaine de l'énergie, de la mobilité, de l'industrie du futur et de manière plus générale, de la transformation numérique des métiers. Près de 153 millions d'euros y seront alloués, dont environ 57 millions d'euros de financements publics.

Lancé en avril dernier, le volet « citoyen » de cet appel à projet se concentre sur les projets non-industriels permettant le développement des usages de la 5G à fort impact social ou environnemental (ex. santé, éducation, transition environnementale) et ayant vocation à se développer dans les territoires les moins densément peuplés (ex. agriculture). Ces applications 5G innovantes permettront d'améliorer concrètement la vie quotidienne des Français. Les trois premiers projets lauréats, relevés en juin 2021, sont aujourd'hui annoncés :

- Le projet « 5GREEN MOBILITE » à Ramonville-Saint-Agne (Haute-Garonne), par les entreprises Waltr (PME), Alsatis (PME) et Lacroix City (ETI), qui vise à déployer un ensemble de microcellules intégrées dans le mobilier urbain, permettant de **diagnostiquer la qualité de l'air et ainsi de mieux réguler le trafic** (feux tricolores et panneaux connectés). La communication entre l'ensemble des dispositifs sera assurée par une infrastructure 5G privée souveraine.

- Le projet « Smart Water Network » à Vern-sur-Seigne (Ille-et-Vilaine), par Lacroix Sofrel (ETI) et la fondation B-COM (PME), qui vise à développer et expérimenter une nouvelle solution de traitement des données s'appuyant sur les bénéfices de la 5G pour la **gestion dynamique des réseaux d'eau**. Une telle technologie permettrait ainsi une détection accrue des fuites afin de réduire le gaspillage d'eau potable, ou d'éviter une infection des sols par des eaux usées.
- Le projet « 5G4Agri » à Angers (Maine-et-Loire), par la chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire (établissement public) et ses partenaires publics et privés¹, qui vise à mettre en place une plateforme expérimentale pour favoriser **l'émergence de solutions technologiques grâce à la 5G pour l'agriculture**. Cette plateforme sera composée de deux fermes expérimentales et d'un lieu d'innovation collaboratif.

Ces projets représentent un investissement de 14,7 millions d'euros, dont **6,1 millions d'euros de financements publics**. De nouveaux projets, relevés en **septembre 2021**, seront annoncés **début 2022**.

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : « *Si la 5G fait ses preuves dans le monde de l'industrie, elle ouvre aussi la voie aux innovations dans la vie quotidienne de nos concitoyens. Cet appel à projet doit permettre de saisir toutes les opportunités offertes par cette technologie, notamment dans les domaines environnemental et sanitaire, afin qu'elle soit utile au quotidien à toutes et à tous.* »

Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques : « *Le financement de ces applications 5G à forte valeur ajoutée sociale et environnementale permet non seulement de conforter notre relance économique mais il est conforme à l'esprit du plan France 2030, annoncé par le Président de la République. Nous sommes convaincus que nous pouvons mobiliser le progrès technologique pour relever les grands défis auxquels nous sommes confrontés, que ce soit la protection de l'environnement ou une alimentation durable. Les projets annoncés aujourd'hui illustrent très concrètement cette ambition et l'importance d'encourager toutes les initiatives locales qui parient sur l'innovation au service du bien collectif.* »

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

presse@industrie.gouv.fr – 01 53 18 44 38

Cabinet de Cédric O

presse@numerique.gouv.fr – 01 53 18 43 10

¹ Atol conseils et développements (PME), Dilepix (PME), école des établières (association), institut de l'élevage (centre technique), OIF (PME), Meropy (PME), société d'innovations technologiques industrielles avancées (PME), université de Nantes (laboratoire de recherche)